

Département du Vaucluse
Commune de Monteux

DE/33/7.1.1/20240411/2



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
du C.C.A.S. de Monteux
Séance du 11.04.2024

Date de la convocation : 26.03.2024		L'an deux mille vingt-quatre Et le jeudi 11 avril 2024 à 18 heures 00
Nombre de Conseillers en exercice :	17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MONTEUX s'est réuni dans la salle de la Maison de la Fraternité, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Christophe MOURGEON, Vice- Président.
Présents :	13	Monsieur Christian GROS Maire- Président ; <u>Membres élus</u> : Mesdames Chantal GONNET-OLIVI, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN ; Messieurs Christophe MOURGEON, Simon BERTHE, Jean-Claude OBER <u>Membres nommés</u> : Mesdames Josette BERNARDONI, Martine CHABRAN, Chantal SIMONNOT, Michèle MUNOZ ; Messieurs Christophe NICKEL, Jean-Yves GOAVEC, Jean-Claude OBER, Michel TERRAS
Absents excuses représentés :	3	Mme. Caroline PLATERO par Mme. SAUVAYRE-GAUDIN, Mme. Rosa Lila HAMMACHE par Mme. GONNET-OLIVI ; M. André BRES par Mme. MUNOZ
Absents excusés non représentés :	1	Monsieur Mohammed AITANE
Votants :	16	
Secrétaire de séance : Madame Chantal GONNET-OLIVI		

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

A partir des éléments du débat d'orientation budgétaire développés le 14/03/2024, de l'affectation des résultats du compte administratif 2023 et d'une présentation du budget primitif 2024, Monsieur le Vice-président invite l'assemblée à se prononcer sur le budget présenté en équilibre, tant en dépenses qu'en recettes.

Le Conseil d'Administration, Monsieur Christophe MOURGEON entendu et après en avoir délibéré, à 14 voix pour et 2 abstentions (M. BERTHE et M. OBER),

CONSIDERANT le débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil d'administration du 14/03/2024 ;

CONSIDERANT la transmission du budget primitif 2024 aux membres du conseil d'administration le 29.03.2024 ;

ARRETE ainsi qu'il suit le budget de l'exercice 2024 présenté en équilibre, tant en dépenses qu'en recettes:

- Pour la section de fonctionnement :
UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE QUATRE CENTS DIX EUROS (1 197 410,00 €)
- Pour la section d'investissement :
QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE EUROS (97 296,00 €)
- Soit un total toute section confondue de :
UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE SEPT CENT SIX EUROS (1 294 706,00 €)

le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Et ont signé au registre le Président Maire le Vice-Président et le secrétaire de séance. Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Christophe MOURGEON

Chantal GONNET-OLIVI

Transmis le :

Publié le :

Vice-Président

Secrétaire de séance

